



Résultat général: **26%** Fournit des informations minimales au public dans ses documents budgétaires au cours de l'année

## Résumé

### Informations contenues dans les documents publics

Le résultat obtenu par le Niger au sein de l'Indice sur le budget ouvert indique que le gouvernement fournit des informations minimales sur le budget et les activités financières du gouvernement central au public au cours de l'année budgétaire. Pour cette raison, il est difficile pour les citoyens de tenir le gouvernement responsable pour sa gestion de l'argent public.

L'Indice sur le budget ouvert 2008 évalue la quantité et le type d'informations que les gouvernements mettent à la disposition du public dans les documents budgétaires clés que tout gouvernement devrait rendre publics durant l'année budgétaire. Le projet de budget de l'exécutif est un des documents les plus importants. Celui-ci doit contenir les projets de l'exécutif pour l'année à venir ainsi que le coût des activités proposées. Le projet doit normalement être mis à la disposition du public et du pouvoir législatif avant d'être finalisé, au plus tard trois mois avant le début de l'année budgétaire pour permettre une revue et un débat public suffisants.

Au Niger, le projet fournit des informations minimales au public, ce qui signifie que les citoyens n'ont pas une image complète des projets du gouvernement concernant la fiscalisation et les dépenses pour l'année à venir. En outre, très peu d'informations publiques sont fournies sur les conditions liées à l'aide étrangère.

En outre, il est difficile de suivre les dépenses, la collection d'impôts et les emprunts durant l'année. Le Niger ne publie pas de rapports en cours d'année ni de rapport de milieu d'année. La publication de ces documents renforcerait la responsabilisation publique, puisqu'ils fournissent des données actualisées plus détaillées sur l'exécution du budget au cours de l'année.

Il est également quelque peu difficile d'évaluer la performance budgétaire au Niger une fois l'année budgétaire achevée. Un rapport de fin d'année est produit, permettant les comparaisons entre ce qui avait été prévu par le budget et ce qui a réellement été dépensé et collecté, mais certains détails importants manquent. Par ailleurs, le Niger ne rend pas ses rapports d'audit publics et ne fournit aucune information concernant l'exécution des recommandations du rapport d'audit.

L'accès aux informations budgétaires très détaillées nécessaires pour comprendre le progrès du gouvernement concernant la réalisation d'un projet ou d'une activité spécifique reste limité. Le Niger a cependant codifié le droit à l'accès à l'information gouvernementale dans la loi.

### Participation publique et institutions de responsabilisation

Au-delà de l'amélioration de l'accès aux documents budgétaires clés, il existe d'autres moyens grâce auxquels le processus budgétaire du Niger pourrait être plus ouvert.

Les opportunités pour la participation citoyenne aux débats budgétaires pourraient être augmentées. Bien que le public puisse assister à l'intégralité des débats parlementaires sur le budget, les citoyens ne peuvent généralement pas participer. Une exception est la Commission de finances qui demande les commentaires de certains groupes (tels que les syndicats et les associations) concernant des questions spécifiques.

L'indépendance de l'Institution supérieure de contrôle du Niger est quelque peu limitée. Bien que l'ISC dispose du pouvoir de décision concernant quels audits sont entrepris, l'institution n'a pas l'équipe ou le budget suffisants pour réaliser son mandat.



### Disponibilité des sept documents budgétaires clés et du Budget des citoyens (par ordre de publication prévue)

Document préalable au budget	<input type="radio"/> Non
Projet de budget de l'exécutif	<input checked="" type="radio"/> Oui
Budget des citoyens	<input type="radio"/> Non
Budget adopté	<input checked="" type="radio"/> Oui
Rapports en cours d'année	<input type="radio"/> Non
Revue de milieu d'année	<input type="radio"/> Non
Rapport de fin d'année	<input checked="" type="radio"/> Oui
Rapport d'audit	<input type="radio"/> Non

# Indice sur le Budget Ouvert 2008



## Niger

L'Indice sur le budget ouvert évalue la quantité et le types d'informations mises à la disposition du public dans les documents budgétaires d'un pays. Le placement d'un pays dans une catégorie de résultats a été déterminé par la moyenne des réponses aux 91 questions du Questionnaire sur le budget ouvert liées aux informations contenues dans les huit documents budgétaires clés que tous les pays doivent mettre à la disposition du public.

Research to complete the Open Budget Questionnaire was undertaken by:

Moussa Tchangari & Ousmane Abdourahamane  
 Alternative Espaces Citoyens  
 72 rue Ci 47 Cite Poudriere,  
 BP: 10948 Niamey,  
 République du Niger  
 Tel: +227 207 42439  
 Email:  
 Moussa: [tchangari@alternative.net](mailto:tchangari@alternative.net)  
 Ousmane:  
[abdousmane@cooperation.net](mailto:abdousmane@cooperation.net)  
 Site Internet: [www.alternative.net](http://www.alternative.net)

Le Partenariat Budgétaire International (IBP pour ses sigles en anglais – International Budget Partnership) a été formé au sein du Centre sur le Budget et les Priorités Politiques (Center on Budget and Policy Priorities), une organisation pour la recherche sans but lucratif indépendante basée à Washington, DC, en 1997, pour soutenir les organismes de la société civile autour du monde intéressés à renforcer les processus, les établissements et les résultats budgétaires publics. Pour plus d'information sur l'IBP et l'Initiative du Budget Ouvert 2008, visitez [www.openbudgetindex.org](http://www.openbudgetindex.org).

